

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le 21 mai à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation : 13 mai 2015

Présents : Josette VERNEY - Robert VIANNET - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Marie Claude FOREST - Isabelle CARRET - Isabelle DURAND - Christian PEILLON - Fabienne GACHE - Richard VALLOT - Nathalie MARILLIER

Pouvoirs :

Philippe ARIES	à Robert VIANNET
Catherine BRUNETON	à Josette VERNEY
Maurice GIRODET	à Nathalie MARILLIER
Didier Brunel	à Christian PEILLON

Secrétaire de séance : Marie-Agnès ACHAINTE

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2015

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Budget CCAS - Décision Modificative n° 1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 002 : Déficit antérieur reporté fonctionnement		1 238.82 €
TOTAL D 002 : Déficit antérieur Reporté (fonct.)		1 238.82 €
R 74741 : Particip. Des communes du GFP		1 238.82 €
TOTAL R 74 : Dotation et Participations		1 238.82 €

Budget CCAS – Affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes Budgétaires 2014 (Titres)	489.30
Dépenses Budgétaires 2014 (Mandats)	3 167.71
Résultat section de Fonctionnement 2014	-2 678.41
002/compte 110 au 31/12/2013	1 439.59
Résultat cumulé section de Fonctionnement	-1 238.82

AFFECTATION D'UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2014

Obligatoire au 1068 (émission d'un titre de recette)	
Au choix de l'assemblée délibérante (002 Fonctionnement)	-1 238.82

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité cette affectation.

- **Budget Communal - Décision Modificative n° 1**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60628 : Autres fournitures non stockées	1 239.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 239.00 €	
D 023 : Virement section Investissement	23 100.00 €	
TOTAL D 023 : Virement section Investissement	23 100.00 €	
D 657362 : CCAS		1 239.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		1 239.00 €
R 002 : Excédent antérieur reporté Fonct.	23 100.00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonct.	23 100.00 €	

- **Budget Assainissement - Décision Modificative n° 1**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203 : Frais d'études, de R&D et frai.		34 044.09 €
D 212 : Agenc et Aménag de terrains		493 789.62 €
D 2315 : Install., mat et outil tech		1 072.50 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		528 906.21 €
R 2815 : Install mat et outil tech	6 700.00 €	
R 28158 : Autres		6700.00 €
TOTAL R 040 Opération d'ordre entre section	6 700.00 €	6 700.00 €
R 2313 : Constructions		6 449.24 €
R 2315 Install. Mat et outil tech		522 456.97 €
TOTAL R 041 : Opération patrimoniales		528 906.21 €

- **Tarifs des TAP : Temps d'Activités Périscolaires**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la décision prise conjointement avec la commune de BESSEY d'instaurer une participation des familles. Madame Achaintre, Adjointe aux Affaires Scolaires présente deux propositions :

- Une première possibilité de tarification indexée sur le quotient familial,
- Une deuxième possibilité de tarification forfaitaire.

Après en avoir débattu le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place une tarification forfaitaire à la période : 5 périodes par année scolaire avec un tarif identique pour chaque période

	Tarif période		Forfait à l'année	
	1 TAP par semaine	2 TAP par semaine	1 TAP par semaine	2 TAP par semaine
Pour 1 Enfant	15 €	25 €	70 €	120 €
Pour 2 Enfants et plus Tarif par enfant	12 €	20 €	55 €	90 €

- **Subventions aux associations**

Sur proposition de la commission. Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

Sou des écoles	2 000 €	Fête du livre	2 150 €
ADMR	400 €	Flash dance	50 €
ACCA	200 €	Gym's Pilat	50 €
Asso. Scolaire St Jean	50 €	Hand-ball	50 €
Asso. Sportive Gaston Baty	100 €	Pilat'grimp	100 €
CRI	200 €	Pilat Tonic	50 €
Ecole musique Maclas	50 €	Prévention routière	50 €
Ecole Musique Pélussin	100 €	Familles rurales	50 €
Arrêt création	100 €	Football club du Pilat	100 €
FNACA	70 €	Tennis club Maclas	100 €

□ **Agenda d'accessibilité programmé :**

Robert Viannet présente le résultat du diagnostic établi par Mr Venard. Des précisions et compléments seront demandés à l'architecte. Le conseil municipal devra se prononcer lors de sa prochaine réunion pour valider cet agenda.

□ **Gestion du personnel :**

Le CDD de Mme Perrissel se termine le 30 septembre 2015 ; après en avoir débattu le CM décide de proposer à l'agent un CDI de 12 heures par semaine à partir du 1^{er} octobre 2015. Si l'agent accepte cette proposition, la délibération sera inscrite à un prochain conseil.

□ **Compte rendu des commissions :**

- **Voirie :**

Le conseil général sera recontacté pour l'établissement du programme de voirie 2016.

Le devis pour réparation des barrières de clôture de la STEP du bourg s'élève à 1200€ s'agissant d'un accident ce devis a été transmis à l'assurance

- **Ecole**

Nous sommes toujours en attente de l'avis de l'inspection académique pour les horaires des TAP à la prochaine rentrée

- **Assainissement :**

Bilan Mage : Les stations du Bourg et du Briat fonctionnent bien malgré une présence importante d'eaux claires parasites, les travaux du bourg étaient en cours au moment du bilan ; cette année 2015 devrait faire apparaître de bien meilleurs résultats sur ce secteur. La lagune de la Tronchia quand à elle, laisse apparaître de mauvais résultats épuratoires, une étude est en cours sur ce secteur.

- **SIEL :**

Récapitulatif des interventions soldées entre 2008 et 2015

399 551 euros ont été investis sur cette période : 129 798 euros à la charge de la commune 265 404 euros pris en charge par le SIEL.

- **Rapports de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien :**

Présentation du rapport d'activité de la CCPR

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Les documents de synthèse sont à disposition en mairie.

- **Bilan du fonctionnement de l'école en 2014**

FONCTIONNEMENT ECOLE	4 274.94 €	CANTINE	
Chauffage	8 691.12 €	repas reste à charge communes	6 478.13 €
Téléphone + internet + frais postaux	1 058.69 €	Fournitures	277.28 €
Eau	596.67 €	redevance incitative	239.77 €
Maintenance photocopieur	1 295.83 €	Eau	371.23 €
Fourniture scolaires	8 110.05 €	Frais de personnel	20 833.76 €
Matériel : fournitures entretien réparation	4 184.73 €	Frais de personnel administratif	808.95 €
Produits entretien +pharmacie	3 627.39 €	TOTAL Fct Cantine	29 009.12 €
Frais de personnel Ecole	54 868.09 €	Nbre de repas enfants servis	7765
Frais de personnel administratif	161.79 €	Coût à la charge mairie par repas	3.74 €
Redevance incitative	239.77 €	Prix total repas hors personnel	
TOTAL fonctionnement école	87 109.07 €	SPL	8.54 €
Nbre d'enfants	115	PERISCOLAIRE	
Cout/enfant	757.47 €	Nbre d'heures Roisey 9465	13 249.29 €
		Nbre d'heures Bessey 2544	3 492.48 €
		TAP 2014	6 477.45 €
		TOTAL à la charge des Mairies par enfant	139 337.41 €
			1 211.63 €

- **Compte rendu des commissions**

Rappel : les élus sont invités à une visite de la Maison du Parc le 3 juin à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures.

Prochain CM 1^{er} Juillet à 19 heures